Trente-septième Année — N 207 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | LUNDI 25 JUILLET 1892.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 BIS.— à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 24 JUILLET 1892

NOUVELLES DU JOUR

Le départ du transport « Mytho » pour le Dahomey

Paris, 23 juillet. — M. l'abbé Vathelet vient d'être nommé aumônier du corps expéditionnaire du Dahomey. L'aviso la *Mésange*, destiné à la station du golfe de Bénin est arrivé hier aux îles Canaries et repart aujourd'hui même pour sa destination. Tout va bien à bord.

Toulon, 23 juillet. — Le transport *Mytho*, qui partira le 2août pour le Dahomey, embarquera cent mille rations de vivres, deux mille fusils modèle 1877, dix mille gargousses de canon de 4 centimètres et 65,000 cartouches de fusil et 80,000 cartouches de canne revolver.

Le pays de Kasongs retombé au pouvoir des Musulmans

Bruxelles, 23 juillet. — Un journal belge publie le télégramme suivant de Santhonc :

« Les arabes de Niangiwese sont révoltés contre M. Hodyster, agent de la compagnie commerciale franco-belge de Katanga, qui a du battre en retraite après avoir perdu deux Européens.

» Le pays de Kasongs est retombé au pouvoir des musulmans, la route de Tanganika est fermée de ce côté.»

Prise en possession par l'Angleterre des îles de l'archipel Nord ouest de Madagascar

Paris, 23 juillet. — Un télégramme de M. Mager, délégué à Diego-Suarez, confirme la prise en possession par l'Angleterre des îles Aldabra, Cosmoleto, Astove et Assomption qui font partie avec les Cosmores de l'archipel ord ouest de Madagascar.

Révolte d'une tribu.-- Morts et blessés

Manille, 23 juillet. — Une tribu indigène de Mindannar s'est insurgé et a attaqué à l'improviste la ville forte de Luangan, mais les insurgés ont été repoussés, en subissant de grandes pertes. Il y a eu de nombreux morts et de nombreux blessés. Beaucoup de drapeaux et d'armes ont été enlevés.

Un attentat contre la vie du directeur de mines de Carnegie, en Amérique

Pitsburg, 23 juillet. — Un juif russe, imprimeur, âgé de 21 ans, qu'on croit être un anarchiste, est entré aujourd'hui à deux heures dans le bureau du directeur des usines Carnegie, M. Frick, et profitant de ce que ce dernier était seul, a déchargé sur lui un revolver dont il était armé.

M. Frick a reçu trois balles, une au cou, deux dans les reins et une blessure au flanc qu'on croit avoir été faites avec un couteau, car on n'a entendu que trois détonations; ces blessures sont très graves.

Arrêté, l'assassin a répondu aux personnes qui l'interrogeaient sur le mobile de son crime que s'il avait voulu tuer M. Frick, c'est uniquement parce qu'il est directeur des usines Carnegie.

New-York, 23 juillet. — On dit que les mécaniciens des trains de marchandises de la région de Homestead ont été menacés de coups de fusil dans le cas ou ils transporteraient la moindre quantité de fer sortant des ateliers de Carnegie.

Mort du colonel Willette, ami du maréchal Bazaine

Paris, 23 juillet. — Le colonel Willette, l'ami du maréchal Bazaine, dont il partagea la détention à Ste-Marguerite, est mort aux invalides, où il s'était retiré.

Il était le père du peintre Willette.

Le centenaire de Christophe Colomb

Paris, 23 juillet. — D'après une dépêche de Rome à la *Patrie*, les quatre navires italiens qui se rendent à Cadix à l'occasion du centenaire de Christophe Colomb ont reçu l'ordre de se porter ensuite à Tanger en vue des événements qui se préparent au Maroc.

Les manœuvres de Brest

Brest, 23 juillet. — Cette nuit l'escadre du Nord doit forcer la passe et pénétrer dans la rade de Brest. L'entrée du Goulet sera défendue par les torpilleurs de la défense mobile du port de Brest, renforcés par onze torpilleurs des autres ports arrivés hier.

Vers onze heures, l'escadre cherchera à rentrer.

Des postes électro-sémaphoriques fouilleront l'horizon pour apercevoir les navires de l'escadre; les appareils microphoniques mouillés à deux milles du Goulet signaleront aux postes les passages des bâtiments ennemis.

Au fur et à mesure qu'ils seront découverts, les navires devront brûler une fusée et rentrer sur rade. Le garde côte *La Tempête* défendra l'entrée du Goulet, mais il devra prendre chasse devant l'escadre. Les manœuvres de cette nuit ont surtout pour but d'exercer les postes électro-sémaphoriques.

Les anarchistes. — Une perquisition

Paris, 23 juillet. — Le compagnon anarchiste, l'ami de Paranoggiani, arrêté hier soir, place de la Bourse, a été conduit au dépôt ce matin. On sait que cet individu, que l'on croit allemand, n'a voulu dire ni son nom ni son domicile. Ce matin une nouvelle tentative a été faite, mais il s'est enfermé dans le même silence. De guerre lasse, on s'est décidé à recourir au service anthropométrique; l'homme a été mesuré, mensuré, photographié et l'on essaie en ce moment d'établir son identité.

Grâce aux détails constatés, Placide Schouppe est toujours l'objet d'actives recherches; mais, d'après les renseignements recueillis hier dans la banlieue et confirmés ce matin, Schouppe aurait gagné l'étranger, ne se sentant nullement en sûreté ici. Il en est de même pour Grenotet, l'ami de Duval, qui reste introuvable. Les opérations dirigées contre les anarchistes par MM. Atthalin, Cavard et Fédée ont continué dans la matinée. Plusieurs perquisitions et arrestations ont eu lieu.

D'autre part, M. Bertillon est en train d'établir l'identité de certains anarchistes qui se refusent à la faire connaître, très probablement parce qu'ils ont eu déjà maille à partir avec la justice. Enfin, des opérations analogues ont eu lieu à l'heure actuelle en province. La préfecture est sur la piste de l'anarchiste Grenotet. Cet individu habite Montmartre. La maison a été cernée par les agents ; une perquisition y a été faite cette après-midi.

Paris, 23 juillet. — Une perquisition a été faite ce soir, rue Custine, au domicile de Grenotée dont on n'a pu que constater l'absence. L'anarchiste a en effet décampé depuis trois jours. Les recherches faites chez lui n'ont amené aucun résultat.

D'après les explications données à la sûreté, elles auraient été motivées par ce fait que l'anarchiste arrêté place de la Bourse était descendu rue Custine et y avait couché la première nuit de son arrivée à Paris.

L'impression qui semble dominer ce soir dans les bureaux de rédaction est que cette piste n'est pas sérieuse.

Nous avons insisté hier sur le mystère observé par la police autour de cette affaire.

On nous assure que Grenotée et l'anonyme dont l'arrestation a été opérée hier avec tant de fracas seraient de simples indicateurs.

Le but poursuivi serait de donner le change aux anarchistes, aux vrais, que la police a en vue en ce moment et dont elle a la piste en province ou à l'étranger. On se flatterait ainsi, en endormant leur méfiance d'arriver plus aisément à les capturer.

Un drame de famille à Bar-le-Duc

Bar-le-Duc, 23 juillet.— Une femme Humbert, à la suite d'une discussion avec son mari, a tenté de se suicider avec ses trois petites filles. L'une de celles-ci a succombé ; les deux autres et la mère sont hors de danger.

La peste en Perse

Constantinople, 23 juillet. — On confirme que la peste s'est déclarée en Perse. Le gouvernement turc a fait établir un cordon sanitaire à la frontière.

Le choléra en Russie

Saint-Pétersbourg, 23 juillet. — Le choléra a gagné Taganrog-Novotcherka, Sarapoul, Nijin-Nogorod et quelques localités de la Crimée.

Saint-Pétersbourg, 23 juillet. — Une émeute a éclaté à bord du vapeur *Niagara*, parmi les passagers qui voulaient obliger par violence le capitaine et le mécanicien à débarquer à Saratof. Un décès cholérique s'étant produit à bord, le vapeur ne pouvait aborder qu'à une certaine distance de la ville.

Les autorités, secrètement prévenues par un émissaire du capitaine, envoyèrent un bateau avec des soldats pour arrêter le *Niagara*. Ceux-ci durent avoir recours à leurs armes pour amener les passagers à se soumettre.

Les paysans du village de Balakoua, province de Saratof ont démoli l'ambulance des cholériques, mais sans désordres ni violence.

Saint-Pétersbourg, 23 juillet. — Le choléra a causé quatre nouveaux décès, à Sarpoul, gouvernement de Viatka. L'épidémie n'a pas, du reste, dépassé les limites du territoire signalé jusqu'à présent comme infesté.

Le roi Humbert à Gênes

Rome, 23 juillet. — Selon plusieurs journaux, l'ordre serait arrivé de préparer pour le 4 août prochain, les logements du palais royal à Gênes.

L'arrangement commercial de la France avec la Suisse

Paris, 23 juillet. — Le ministre des affaires étrangères a signé, cette après-midi, avec MM. Lardy et Canier-Frey, l'arrangement commercial et la convention littéraire. L'arrangement commercial ne comporte aucune réduction de tarifs de part ni d'autre.

M. Ribot a communiqué à M. Lardy le tableau des abaissements de droit que le ministre de l'agriculture communiquera aux Chambres dans leur prochaine session. M. Lardy a fait une communication analogue en ce qui concerne la Suisse. Ces documents seront prochainement rendus publics.

Les marchands forains et les patentes

Paris, 23 juillet. — Le ministre des finances déposera à la rentrée un projet de loi contenant un exemple des dispositions destinées à empêcher les marchands forains de se soustraire à l'impôt des patentes.

Les manœuvres de la défonse du littoral

Toulon, 23 juillet.— Les manœuvres de la défense du littoral commenceront le 2 août au matin et prendront le 30 à 8 heures du soir. Les escadres sont aujourd'hui complètement reformées ; celles de l'amiral Bignes est en ce moment au mouillage à Ajaccio ; celles de l'amiral Ruenier est au golfe Juan.

L'état de M. Gladstone. — La situation politique anglaise

Londres, 23 juillet. — Le bruit a couru dans certains cercles politiques que M. Gladstone, après les grandes fatigues de sa campagne électorale dans le Midlothian avait été en proie à une anémie cérébrale et que ses amis avaient passé par les plus sérieuses inquiétudes.

Il est seulement exact que la campagne électorale à laquelle M. Gladstone s'est livré, en ne tenant peut-être pas assez compte de ses 83 ans, lui a causé une très grande fatigue.

Il est aujourd'hui à peu près complètement guéri et il reviendra à Londres dans deux ou trois jours.

On considère maintenant que lord Roseberry prendra la direction du *Foreign Offiee* dans le nouveau ministère. Les renseignements particuliers et autorisés laissent croire qu'en effet M. Gladstone a proposé la *Foreign Office* à lord Roseberry et que ce dernier a accepté.

La ligne générale du futur ministère qu'il a fait accepter par les chefs du parti libéral, au sujet des affaires extérieures, c'est qu'il n'y aura rien de changé à la politique du cabinet précédent.

Toutefois, dans les cercles libéraux on assure que la politique du nouveau cabinet revêtera un caractère beaucoup plus modéré dans les questions dangereuses, comme celle du Maroc, par exemple, et aussi dans les questions où les intérêts anglais sont en conflit avec les intérêts des autres pays.

Uue expérience intéressante à la Tour Effel

Paris, 23 juillet. — Aujourd'hui, à trois heures, a eu lieu, à la tour Eiffel, une intéressante expérience avec le descenseur à spirale perfectionné de M. Holthausen. Une corde était fixée à la première plate-forme d'une hauteur de 65 mètres dans le vide.

A plusieurs reprises différentes, des personnes, notamment la fille de M. Holthausen, tenant dans ses bras ses deux enfants, ont fait cette descente aux applaudissements d'une foule considérable.

Le descenseur à spirale de M. Holthausen est en cuivre. La corde passe à travers un conduit en hélice qui est creusé dans l'appareil de façon à ralentir la descente ; à l'une des parois est fixé un crochet, grâce auquel on peut obtenir l'arrêt complet et instantané. Une double ceinture, accrochée à l'appareil qui tient les épaules et les reins donne ainsi à la personne qui effectue la descente, la position assise.

L'incident de frontière franco-allemand

Nancy. 23 juillet. — Des renseignements officiels, il résulte qu'il n'y a absolument rien de vrai dans la note publiée par l'*Est républicain*, relative à un incident de frontière. Ce sont les manœuvres que font depuis quinze jours les troupes allemandes le long de la frontière, qui ont pu donner naissance à ce bruit.

Des cavaliers ont bien pénétré dans une ferme, la ferme de Gamerock entre Raon et Moussey, communes du département des Vosges, mais cette ferme est située à trois cents mètres sur le territoire annexé. Jamais à aucun moment les troupes allemandes n'ont franchi la frontière.

Un incident de frontière évité

Metz, 23 juillet. — On lit dans la *Metzer Zeitung* :

« Grâce à l'intervention pleine de tact et d'énergie d'un pharmacien de Metz, nous rapporte-t-on, un grave incident de frontière a pu être évité ces jours derniers près d'Onville (France).

» Nous nous réservons de donner des détails. »

Un incident à la synagogue de Bône

Bône, 23 juillet. — Dans un sermon prononcé ce matin à la synagogue, le rabbin Itora a préconisé l'enseignement hébraïque, et s'est livré à une attaque violente contre l'enseignement français, disant que l'étude de la langue française et des sciences dévoyait les jeunes israélites en en faisant des êtres inutiles, des incapables n'ayant pas de cœur et allant jusqu'à frapper leurs parents.

Plusieurs assistants ont protesté. Des altercations violentes se sont produites. La colonie juive est irritée du langage anti-patriotique du rabbin et une grande émotion règne en ville.

Jeanne d'Arc

Reims, 23 juillet. — En réponse à une supplique adressée au pape par les prélats réunis à Rouen aux fêtes jubilaires de Mgr l'archevêque de Rouen, et relative à l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc, le cardinal Rampolla a écrit au cardinal Langénieux pour l'informer que le Saint-Père avait accueilli cette supplique avec bienveillance et avait promis toute sa sollicitude à l'examen des actes de la cause.

Une conséquence du duel Mayer-de Morès

Paris, 23 juillet. — Le capitaine Crémieu-Foa, envoyé en mission à Tunis, pour recruter parmi les spahis tunisiens des noirs nés en Afrique occidentale et capables de faire campagne au Bénin, vient de quitter Tunis pour se rendre à Oran où il s'embarquera le 4 août sur le *Mytho*, qui aura à son bord les cadres envoyés de France.

Les poursuites contre les évêques

Paris, 23 juillet.— On lit dans la *Gazette de France* :

« Nous recevons la rectification suivante, que nous accueillons avec un vif plaisir :

« La *Gazette de France* a été induite en erreur par le » correspondant qui lui a écrit : « Dans le dernier catéchisme du diocèse de Luçon, les lignes condamnant le » divorce ont été supprimées. »

» Aucune suppression n'a été faite et ne pouvait même » avoir lieu. Le catéchisme réimprimée cette année est » exactement le même que celui publié, il y a 43 ans; » aucun supplément n'y a été ajouté; il ne pouvait donc » être question du divorce rétabli en 1884 dans la législation française.

» Aussi, ne peut-on s'expliquer comment l'évêque de » Luçon a été déféré au conseil d'Etat. »

Une lettre de l'évêque de Séez

Paris, 23 juillet. — On lit dans l'*Univers* :

« A la dernière heure nous recevons communication d'une lettre adressée au ministre des cultes par Mgr l'évêque de Séez.

» Dans cette lettre Mgr Tregars dit qu'après avoir lu les déclarations de Mgr l'évêque de Grenoble sur les désirs du Pape il suit son exemple. »

M. Renan malade

Paris, 23 juillet. — M. Ernest Renan est malade à sa maison de campagne de Louannes. Depuis longtemps il est souffrant, mais son état s'est aggravé et inspire de sérieuses inquiétudes.

Un cas embarrassant

L'abordage du *Mareschal-Canrobert* par le *Hoche* donne lieu à un incident original, qui rend fort perplexe le ministre de l'instruction publique et la Sorbonne. Toutes les copies des candidats aux agrégations sont mises sous enveloppes scellées et expédiées à Paris, où siège le jury.

Neuf candidats du département de Constantine ont envoyé à la Sorbonne leurs compositions pour les concours d'agrégation. Tout ayant été englouti par la mer, rien n'a pu être mis sous les yeux du jury; mais comme il s'agit d'un concours et non d'un examen, la question est embarrassante. Le ministre s'est réservé de la résoudre lui-même. Toujours l'eau !

Suicide d'une jeune fille

Augustine Rigault, 17 ans, fille d'une surveillante de l'école maternelle, au collège de demoiselles de Vitry-le-François, s'est volontairement noyée dans la Marne. Un pêcheur vient de retrouver son cadavre. Elle avait laissé dans sa chambre une histoire romaine ouverte à la page d'un suicide.

Réception du lieutenant Mizon à l'Hôtel-de-Ville de Paris

Paris, 23 juillet. — Aujourd'hui, à 2 heures 1/2, a eu lieu à l'hôtel de ville, la réception organisée par le conseil municipal de Paris en l'honneur du lieutenant de vaisseau Mizon, le vaillant explorateur de l'Adamoua. M. Sauton, président du conseil municipal, a souhaité la bienvenue au courageux officier et lui a transmis les félicitations de la population parisienne. Il a rappelé les dangers courus par la mission et que le lieutenant Mizon a été le premier à dissimuler par modestie, et il a rendu hommage aux qualités dont l'explorateur a fait preuve à chaque étape nouvelle de sa marche en avant dans les routes inconnues.

M. Mizon a répondu qu'il était touché de cette manifestation et qu'il la considérait comme s'adressant moins à lui qu'aux procédés loyaux et énergiques de la colonisation française qui ont seuls triomphé des difficultés semées sur la route.

Les approvisionnements de nos établissements d'outre-mer

Paris, 23 juillet. — Une note officieuse dit que M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat des colonies, vient d'approuver un ensemble de mesures destinées à améliorer le fonctionnement des services chargés en France de la réalisation et de l'expédition des approvisionnements nécessaires à nos établissements d'outre-mer. Ces mesures ont été prises après consultation des chambres de commerce des principaux ports.

La flotte française à Gênes

Paris, 23 juillet. — M. Billot, notre ambassadeur auprès du Quirinal, a été reçu par M. Giolitti en audience de congé et non pour l'entretenir de l'envoi de la flotte française à Gênes. L'envoi de celle-ci étant subordonné aux décision à intervenir à la Consulta.

L'amiral d'Abel de Libran

Paris, 23 juillet.—Par décision présidentielle, le contre-amiral d'Abel de Libran a été nommé au commandement en chef de la division navale de l'Atlantique.

Dans le Haut-Oubanghi

Bruxelles, 23 juillet. Le *Mouvement Géographique*, organe autorisé, expose à son tour les graves événements qui se sont passés sur le Haut-Oubanghi à la suite desquels les agents de la société belge du Haut-Congo durent abandonner leurs établissements et cesser leurs opérations commerciales dans la région.

Les factoreries de Yakoma et de Benjasso furent envahies par les soldats noirs de l'Etat indépendant du Congo et les négociants furent menacés d'être poursuivis comme recéleurs s'ils continuaient leur trafic. Le journal publie les deux circulaires interdisant la récolte du poivre et du caoutchouc sur l'Oubanghi et prohibant tout trafic sur l'Ouellé et le Momu. Les agissements de l'Etat du Congo produisent ici une vive émotion.

Un asile d'aliénés incendié. — Nombreuses victimes

La Paz (Bolivie), 23 juillet. — La maison de fous de la Paz vient d'être complètement détruite par un incendie. Aucun aliéné n'a pu être sauvé.

L'EXÉCUTION DE MARTINI

A MONTPELLIER

Montpellier, 23 juillet. — M. Deibler et ses aides sont arrivés hier soir à sept heures, avec les bois de justice pour procéder à l'exécution de Martini qui a eu lieu ce matin, à quatre heures. Ils ont été sifflés par la foule qui se refuse à comprendre que M. Carnot ait gracié Dexemple, considéré comme plus coupable que Martini. On a craint un moment un mouvement populaire. Après s'être entretenu avec le procureur général, le bourreau et ses aides sont descendus à l'hôtel. L'animation était extraordinaire dans les rues. Toute la nuit des trains venant de toutes directions amenaient des flots de curieux. Des trains supplémentaires avaient dû être organisés.

Les derniers moments

A trois heures 25, le directeur des prisons a procédé au réveil de Martini et de Dexemple, en leur disant de s'habiller. Ensuite Dexemple a été conduit dans une autre cellule. Pendant ce temps, M. Daniel, avocat-général, entre dans la cellule de Martini et lui annonce le rejet de son pourvoi et de son recours en grâce. « — Je m'y attendais, répond le condamné. — Avez-vous des révélations à faire? — Tout ce que j'ai dit est l'exacte vérité; je n'ai jamais touché à un cheveu du gardien. — Avez-vous quelque chose à faire dire à vos parents? — Je verrai l'aumônier pour cela. »

Ce dernier est alors appelé et il exhorte Martini à mourir avec courage : « Je subirai ma peine avec courage, répond le condamné, mais c'est Manières et les autres qui sont les plus coupables ». On lui offre alors un verre de rhum qu'il accepte et une cigarette qu'il ne fume qu'à moitié. Durant la toilette, il demande pardon à tous, et, apercevant le médecin de la prison, il le remercie de toutes ses bontés. Pendant que ces lugubres préparatifs s'achèvent, on va annoncer à Dexemple sa grâce ; il ne peut que balbutier : « Merci ! »

L'exécution

A quatre heures 05, le cortège arrive sur le lieu du supplice, place de l'Hôpital-Général. Martini descend du fourgon. Il est blanc comme un linge, mais ferme sur ses jambes; ses regards ne quittent pas la foule qu'il salue à plusieurs reprises. A quatre heures six, justice est faite

Exaspération de la foule

L'exécution terminée, la foule a essayé de percer le cordon des troupes; le commissaire a dû faire les trois sommations et on a pu craindre un instant qu'elles ne fussent inutiles. On ne saurait s'imaginer l'exaspération de cette foule compacte, hurlant et réclamant la mort des deux assassins ou la grâce des deux. Plusieurs arrestations ont été opérées, mais une seule a été maintenue, celle d'un individu ayant frappé un soldat d'un coup de couteau, sans toutefois le blesser grièvement.

Autopsie et expériences

Le corps, placé dans le fourgon, est transporté au cimetière : on le ramène ensuite à la faculté. Des expériences ont été faites sur le cerveau par M. le doyen Mairet et M. le professeur Jaume, qui n'ont rien trouvé d'anormal dans la constitution de cet organe dont le poids est de 262 grammes. Des expériences ont été faites sur le cœur par MM. les professeurs Gilis et Hédon qui ont obtenu des battement vifs et assez prolongés après une injection de sang de chien défibriné. Ces messieurs préparent sur ces expériences un travail qui sera communiqué à l'Académie de médecine.

Départ de M. Deibler

M. Deibler et ses aides sont partis à neuf heures pour Lunel, afin de se soustraire à la curiosité publique. Ils attendront dans cette ville l'express de onze heures. Le fourgon des bois de justice ne partira que demain.

L'archevêque d'Albi

ET LES AFFAIRES POLITIQUES

La *Semaine religieuse* d'Albi publie un communiqué de l'archevêque d'Albi, qui rappelle d'abord à son clergé, le passage suivant des statuts synodaux :

Les ecclésiastiques qui prennent une part directe et active aux affaires politiques s'exposent à froisser bien des susceptibilités et à éloigner de la religion leurs adversaires. Aussi recommandons nous avec le concile d'Albi, à nos chers coopérateurs, de s'occuper peu de ces questions, de ne jamais les porter en chaire, même par allusions, et d'éviter autant que possible d'en faire le sujet de leurs conversations, surtout avec les laïques, et, en tout cas, de n'en parler qu'avec prudence et une grande modération.

» Cette conduite leur est prescrite par le zèle des âmes et l'intérêt général de la religion, surtout pendant les périodes électorales.

L'archevêque d'Albi ajoute :

» Aucun ecclésiastique du diocèse d'Albi n'a été autorisé par nous à rédiger des articles politiques, à fonder des journaux et à y collaborer, même sous le voile de l'anonyme.

» Les prêtres qui, sous un prétexte quelconque, contreviendraient directement ou indirectement à la défense formelle desdits statuts, ne pourraient être en sûreté de conscience.

» Nous déplorons en passant l'abus du signe sacré du crucifix placé en tête d'un journal dont souvent les articles sont la négation de la charité et de l'obéissance, si éloquemment prêchées et pratiquées par Notre-Seigneur jusque sur la croix.

» L'archevêque d'Albi a l'impérieux devoir de refuser son patronage à ces sortes de publications et d'inviter les prêtres et les fidèles à y demeurer étrangers comme lui. »

LE PROCÈS DES ANARCHISTES DE LIÈGE

AUDIENCE DE SAMEDI

Liège, 23 juillet. — Un juré atteint de la fièvre typhoïde est remplacé par un juré supplémentaire. Le président demande à la défense d'être brève. Il espère qu'on pourra ainsi terminer le procès mardi matin.

Me Heuze, avocat de Heusy dit que son client est assis sur les bancs de la cour d'assises, à cause des accusations mensongères de Hansen. Le complot n'existe pas, on vous l'a démontré. Je prouve que d'ailleurs l'alibi de Heusy disculpe entièrement ce dernier du vol de Flemalle.

Me Heuze a demandé à un chimiste des renseignements sur la brochure l' « Indicateur anarchiste ». Le chimiste lui a répondu que celui qui arriverait à produire les explosifs sauterait avant d'avoir le temps de faire sauter les autres.

Le jury fera œuvre de justice en répondant négativement aux questions concernant Heusy et Déduin.

Me Lejeune, avocat de Mattheysen, dit que les accusations que l'on fait peser sur son client sont complètement inexactes; l'accusation se sert des déclarations de Hausen et de Van den Berg, flétris par la justice. Il reproche à l'accusation d'avoir fait de la mise en scène au cours du procès pour impressionner le jury. Il proteste contre l'accusation relative à l'explosion de la poudrière d'Ombret.

Hausen charge Mattheysen, parce qu'il a été renvoyé des ateliers de ce dernier; Hausen avoue. Le ministère public n'a pas le droit de se servir des déclarations d'un accusé; il ne peut se servir que des dépositions des témoins. L'audience est suspendue à onze heures.

Liège, 28 juillet. — L'audience est reprise à une heure. Le défenseur de Mattheysen invoque en faveur de son client l'examen médical auquel il a été soumis. Les médecins n'ont pas trouvé de particularité dans son état mental, mais ils sont tous d'avis que Mattheysen est facile à émouvoir et qu'il a une grande sensibilité morale.

L'avocat dans sa péroraison fait un appel émouvant à l'indulgence des jurés qui tiendront compte de l'attitude de l'accusé. L'avocat de Naniot fait un sombre tableau de la misère dans laquelle se trouve la famille de son client. Il dit que Naniot a été arrêté et se trouve sur les bancs de la cour d'assises à la suite de dénonciations anonymes. La cour ne siégera pas demain dimanche.

Liège, 23 juillet.— Me Morsenier, défenseur de Lacroix, prend la parole. Il dit que les aveux de l'accusé rendent sa tâche plus facile. « Je n'ai plus qu'à plaider les circonstances atténuantes. » Il dit ensuite que son client n'est pas un esprit des plus cultivés.

Me Forgeur, défenseur de Morkovitch, dit que son client n'a jamais su pourquoi ont été commis les vols dont il est accusé. L'avocat espère que les jurés seront guidés par des sentiments de clémence en prononçant leur condamnation.

Liège, 23 juillet. — Me Fourré, le dernier avocat, défend les frères Berré. Pour obtenir l'acquittement de ses clients, Me Fourré accuse avec une extrême violence Lacroix.

Le président le prie de montrer plus de modération et l'avocat de Lacroix se joint au président pour protester contre le procédé de Me Fourre, procédé qu'ils trouvent contraires aux bonnes relations des membres du barreau.

La séance est levée.

Me Fourrée terminera lundi sa plaidoirie. On estime qu'elle occupera entièrement l'audience du matin et que les délibérations du jury et de la cour rempliront l'audience de l'après-midi. Le verdict ne serait donc rendu que dans la soirée.

***

Liège, 23 juillet. — Voici des renseignements sur la présence de Meunier et de Francis.

Mardi soir, vers neuf heures, deux individus dont le signalement ne permet pas de douter un seul instant de leur identité sont allés boire un verre de bière dans un café du cours Léopold. Celui de ces deux individus que l'on suppose être Meunier a déclaré avoir travaillé quelques jours chez un ébéniste d'origine française. Il a ajouté avoir quitté son patron à la suite d'une querelle.

De cette conversation entendue et recueillie par le restaurateur, il résulte que Meunier et Francis attendaient de l'argent par la poste pour partir pour Chicago.

La police de sûreté a arrêté ce matin deux anarchistes allemands qui se trouvaient ici sous les noms de Mougers et de Mange. Ils possédaient de faux papiers qui leur ont été délivrés par un agent dont dont l'existence a été constatée en Allemagne.

La police liégeoise a aussi arrêté hier un mineur qui avait soustrait il y a quelque temps une grande quantité de cartouches de dynamite. Pris de frayeur lors du renvoi des anarchistes en cour d'assises de Liège, il avait déposé ses cartouches dans une bouche d'égoût rue Lovenx. Il a été écroué et mis au secret.

ARRIVÉE DU VAPEUR LE « THIBET »

Retour du capitaine Decœur. — Un incident

Marseille, 23 juillet. — Le vapeur français le *Thibet*, courrier de la cote occidentale d'Afrique est arrivé ayant à bord cinquante-sept passagers parmi lesquels le capitaine d'artillerie Decœur, M. Noirot, administrateur du Sénégal, Mgr Barthas, préfet apostolique de Dakar, et trois agents de la maison Cyprien Fabre.

Le capitaine Decœur a conduit des contingents à M. de Brazza et a atteint le point où M. Fourneau fut attaqué.

Il dément que M. de Brazza soit en route pour le lac Tchad.

Le gouverneur du Congo mène une expédition méthodique ayant pour but de soumettre tous les royaumes conquis dans l'Hinterland du Congo français. Il ira vers le nord le long du Cameroon allemand, il atteindra peut-être les limites de l'Adamaoua mais son objectif n'est pas le lac Tchad.

A son passage à Kotonou, M. Decœur a offert ses services au colonel Dodds qui les a acceptés. Il retournera donc au Dahomey vers le mois de septembre.

M. Decœur est partisan de l'action engagée contre Béhanzin. Il n'ignore pas qu'une fois à cinquante kilomètres de la cote, les lagunes franchies, on se trouvera en pleine forêt et que ce ne sera plus dès lors une guerre d'embuscade, mais il ne doute pas que grâce à leur valeur militaire et au perfectionnement de leurs armes les 3,000 hommes du colonel Dodds ne viennent à bout des 12,000 sauvages dont se compose l'armée dahoméenne.

MM. Gravier et Hoquetis, employés de la maison Fabre sont avec M. Olivier, qui est demeuré à Kotonou, les derniers otages échangés avec Béhanzin.

Le fort portugais de Wyddah, dont il a été si souvent parlé pendant les affaires du Dahomey, ne servait qu'à faciliter la traite des Noirs.

Les malheureux indigènes étaient amenés, on leur faisait signer un engagement pour une durée de sept ans, ils apposaient une croix en guise de signature puis étaient dirigés, paraît-il, sur le Congo belge. Quoi qu'il en soit, on en eut jamais plus de nouvelles.

Un incident s'est produit, dit-on, dernièrement à Kotonou, à propos du débarquement d'une certaine quantité de tuiles destinées aux baraquements militaires de cette place.

Le « Wars » n'étant pas complètement terminé ont dut pour débarquer ces tuiles avoir recours aux bateliers indigènes, mais une embarcation ayant chaviré et tous ceux qui la montaient ayant été la proie des requins, si fréquents dans ces parages, les bateliers refuserent de continuer l'opération.

Le colonel Dodds demanda alors au capitaine de vaisseau Reygnier, commandant les forces navales, de mettre à sa disposition les embarcations des navires en rade. Le capitaine Reygnier s'y refusa, disant qu'il n'avait pas d'ordre. Le colonel Dodds dut réquisitionner des chaloupes et l'équipage du *Thibet* et même des habitants de Kotonou pour achever le débarquement des tuiles.

Ce fut seulement au dernier jour de l'opération que le capitaine Reyguier, ayant sans doute reçu de nouvelles instructions, vint offrir son concours.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Ainsi que nous l'avons annoncé, il y aura dans le canton de La Bassée deux candidats conservateurs, M. Pierre Chombart, neveu de l'honorable conseiller

---

FEUILLETON DU 25 JUILLET 1892. — N° 25

MER SAUVAGE

Par Pierre MAËL

DEUXIÈME PARTIE

CIEL D'HIVER

I

BRUMAIRE

Et puis, il lui arrive de ressentir des indignations, des révoltes, en présence de ce facteur qui contrecarre son énergie, de cette fatalité des causes, de cet imprévu des événements, auxquels elle ne peut rien changer. Elle a fait tout ce qu'elle a pu pour achever son œuvre conciliatrice, même depuis le jour où la situation paraissait désespérée. Il est nécessaire, il est urgent qu'un élément de plus s'ajoute à la somme des bonnes volontés mises en œuvre, que son oncle vienne enfin faire ses affaires lui-même. L'amitié ne supplée pas à l'amour.

Tout cela assombrit le foyer. La maison de Plogoff est décidément trop solitaire. Jeanne pleure fréquemment et, signe plus redoutable encore, elle s'ennuie. Et elle s'ennuie au moment même où les tristesses de l'année viennent ajouter à l'affaiblissement du courage, à l'usure de la persévérance.

Oh ! oui ! il est grandement temps que le *Rigault-de-Genouilly* rentre en France, que le capitaine de frégate Robert Desnoëls reprenne possession de son foyer. Et si quelque incident peut se produire qui abrège les délais de l'attente, il sera le bienvenu, cet incident, quel qu'en soit, d'ailleurs, le caractère.

Novembre commence, ou plutôt recommence, pour les deux exilés volontaires. Et, certes, on peut dire qu'il n'a jamais été plus maussade à ses débuts. La mer est grise, uniformément grise, au large et sur les côtes. Déjà, des sinistres se sont produits, au nord et au sud. Au nord, trois bateaux de pêche sont allés se perdre, corps et biens, sur les roches de Camaret ; au sud, deux chaloupes d'Audierne ont sombré dans les tourbillons des Glénans.

Jusqu'à présent la pointe fatale, la baie funèbre n'ont point encore fait parler d'elle. Mais la zone se resserre. On dirait qu'une double poussée du Raz, que nord-ouest et sud-ouest se sont donné là quelque terrible rendez-vous qui les fait hésiter tous deux au conflit.

Le raz attend leur venue avec sa farouche impassibilité.

Il est là, contemporain des premiers jours du monde, colosse de granit supporté par les assises mêmes de la terre poussée au dehors par l'effrayante éruption des laves originelles.

Il est là, le front couvert de rides, sillonné, déchiqueté par les tempêtes, géant qui, même aux heures où la mer sourit, garde le sourcil froncé, le flanc ouvert de blessures béantes dans les lèvres desquelles l'eau vient écumer et rugir. Il défie le choc de lendemain, car il sait d'avance jusqu'où peut aller la puissance de ses adversaires, les bravant, les insultant sous les coups de bélier de la vague qui ébranlent sa base, qui font osciller la crête dentelée de son échine de dragon. Il jette au loin dans la mer ses fragments éboulés qui exaspèrent le courant, Poulmoustrek, le Grannek, la Vieille, sur le dos de laquelle l'homme plus audacieux encore, a dressé ce phare effrayant que les lames escaladent dans leur furie.

Et si les vents ont pour guides des démons, ces démons reçulent devant le cap de granit.

II

PIÉDESTAL ET STATUE

Il y avait à Plogoff, entre autres pêcheurs, un père de sept enfants nommé Karval.

Ce Karval était plus spécialement le protégé de Jeanne et d'Armelle.

De fait, il justifiait amplement cette faveur, tant par ses mérites personnels que par l'intérêt qui s'attachait à sa famille.

Agé de trente-quatre ans, Yan Karval était marié depuis dix ans déjà, si bien que son fils aîné avait neuf années et que sa dernière fille comptait neuf mois. Sa femme, Corentine Morna, plus connue sous l'abréviatif *Tina*, était d'un lustre plus jeune que son mari. Le recteur de Plogoff, qui les avait fiancés, les avait unis. Il n'y avait pas, à trente lieues à la ronde, aussi beau couple et aussi belle famille. Il n'y avait pas meilleur matelot que Karval, meilleure ménagère que Corentine.

Yan réalisait dans toute sa perfection le type du « capiste ». Il avait cinq pieds huit pouces, des épaules énormes, des bras noueux. La tête, de cette maigreur ascétique dont la barbe ne voile jamais les lignes, avait cette fierté de traits, cette régularité de dessin dont les ethnologistes stupéfaits ne peuvent retrouver l'origine. Les mains et les pieds, nerveux et ma